1. *Débitrice:* **Sydor S.A.**, rue Jambe-Ducommun 6b, 2400 **Le Locle**
2. *Déclaration de faillite:* 06.06.2003
3. *Procédure:* sommaire
4. *Echéance pour la remise des créances:* 01.12.2003
5. *Remarques:* fabrication, distribution et commercialisation de composants en tous métaux utilisés dans l'industrie, l'horlogerie et la bijouterie.
   Liquidation suspendue par ordonnance du 2 octobre 2003.
   Réalisation anticipée - vente de gré à gré
   Par suite de résiliation du bail à loyer par le propriétaire, l'office soussigné a reçu une offre de CHF 300'000.- pour l'acquisition de gré à gré des machines et du matériel d'exploitation, le tout estimé CHF 482'188.-. Cette offre tient compte des nombreux frais liés à l'assainissement des locaux (élimination dans les normes des produits toxiques, des huiles et des boues d'épuration) mais ne comprend pas les biens revendiqués et le mobilier et matériel de bureau.
   Un délai de dix jours dès la présente publication est imparti aux créanciers pour adresser à l'office soussigné une offre supérieure à celle reçue. Si aucune offre supérieure ne parvient à l'office soussigné dans le délai ci-dessus et si la majorité des créanciers ne s'y oppose pas jusqu'au 10 novembre 2003, la vente aura lieu au prix offert.

   Office des faillites
   2053 Cernier NE

(01238150)